

L'HÔTEL D'ENTREPRISES DOMOLANDES

Situé sur le technopôle Domolandes, l'Hôtel d'entreprises offre aux entreprises du BTP et de l'éco-construction les conditions idéales pour se développer.



1

L'hôtel d'entreprises, c'est quoi?

Entrepreneurs du bâtiment, vous cherchez des locaux adaptés et un cadre propice au développement de votre activité?

L'Hôtel d'entreprises représente un véritable tremplin pour votre activité : bénéficiez d'infrastructures modernes, de synergies entre professionnels et d'opportunités de business via notre réseau de partenaires financiers, institutionnels et techniques.

Des infrastructures modernes adaptées à votre activité

2

- 15 bureaux de 15 à 21 m² équipés (meublé, téléphone, réseau informatique, wifi...)
- 5 ateliers de 36 à 50 m²
- 16 locaux mixtes bureaux & ateliers de 150 à 300 m²
- Des salles de réunion pouvant accueillir de 15 à 80 personnes (vidéoprojecteurs, visio-conférence...)
- 1 espace détente et restauration
- 1 salle de reprographie
- Accès et parkings privés



Les tarifs d'hébergement

Les prix sont indiqués hors taxes	Année 1	Année 2
Bureau 15 m ²	218 € /mois soit 2 618 € /an	251 € /mois soit 3 012€ /an
Atelier 50 m ²	460 € /mois soit 5 515 € /an	549 € /mois soit 6 588 € /an
Locaux 150 m ²	850 € /mois soit 10 200 € /an	
Locaux 300 m ²	1 650 € /mois soit 19 800 € /an	

Les services inclus - le contenu diffère selon le type d'hébergement choisi



- Domiciliation légale de l'entreprise
- Protection du site (alarme)
- Accès :
 - à **Internet en haut débit**
 - aux **salles de réunion** meublées et équipées de vidéo-projecteur
 - aux **moyens de reprographie** mutualisés
 - à **l'espace détente et restauration**
 - au **service courrier**
 - au **parking non privatif**
- Réception du public aux heures de bureau
- Consommations **électricité, eau** (sauf pour les ateliers bureaux de 150 m² et plus)
- **Nettoyage hebdomadaire** (sauf pour les ateliers bureaux de 150 m² et plus)

Comment intégrer l'hôtel d'entreprises ?

L'hôtel d'entreprises Domolandes s'adresse aux entreprises du secteur du BTP et de l'éco-construction cherchant à se développer.

Le processus d'intégration dans l'hôtel d'entreprises est le suivant :

ÉTAPE 1
ÉTAPE 2
ÉTAPE 3

Étude de votre dossier de candidature par le responsable de l'hôtel d'entreprises.

Soumission au Comité d'agrément interne de Domolandes

Validation de votre candidature par le Comité d'agrément et intégration dans l'hôtel d'entreprises.

Nous contacter

Pascale MINABERRY

■ Responsable pépinière et hôtel d'entreprises

■ T. 05 58 55 72 06

pascale.minaberry@domolandes.fr

